

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 52 (1972)
Heft: 1: L'environnement

Vorwort: Éditorial
Autor: Poujade, Robert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éditorial

Nous savons tous l'importance et l'utilité de l'information réciproque et de l'éveil collectif de la conscience universelle aux préoccupations de l'environnement en vue du combat pour la qualité de la vie.

Qu'une publication comme la « Revue économique franco-suisse » s'empare de cette question pour la traiter d'une manière approfondie et sérieuse ; qu'elle ait obtenu la collaboration de personnalités éminentes, en France et dans la Confédération Helvétique ; que cette revue ait enfin associé à sa réflexion plusieurs

dirigeants du secteur industriel, confrontés à des titres divers aux questions de pollution — tout cela me paraît constituer, au plan de l'information internationale, une action exemplaire en faveur de l'Environnement.

Aussi, m'attacherai-je plus précisément, en ces quelques lignes, à décrire les aspects internationaux de la politique française que j'ai l'honneur d'animer dans ce domaine.

Première nation du continent européen à s'être dotée d'un Ministre de l'Environnement, dont la mission est à la fois de coordonner et d'agir grâce à une équipe, une doctrine et des moyens budgétaires importants, la France a ainsi contribué, pour ce qui la concerne, à la sensibilisation de l'opinion.

La politique de notre pays consiste, d'une part, à participer d'une façon efficace aux travaux des organisations internationales à propos des échanges d'information, de la recherche, de la création de réseaux de surveillance, ou de l'harmonisation des politiques. Naturellement, il nous faut éviter que des entraves techniques aux échanges, ou des problèmes de concurrence, viennent pénaliser nos industries exportatrices. D'un autre côté, cette coopération internationale mérite d'être mieux organisée de telle sorte qu'il n'y ait plus de doubles emplois. Enfin, la coopération à l'échelon régional revêt une importance primordiale, et le Ministre de l'Environnement a pris contact, dans cet esprit, avec les responsables en ce domaine dans les gou-

vernements, italien, britannique et allemand. Cette concertation suppose que les relations bilatérales entre les pays voisins dont les économies peuvent être comparables, soient développées et approfondies. C'est le cas de la Suisse et de la France. Je puis dire ici mon souci d'être informé régulièrement de ce qui se fait contre la pollution dans la Confédération Helvétique.

C'est par exemple à la lumière d'un rapport sur le bruit et la pollution provoqués par les scooters des neiges en Suisse que j'ai pris la décision de réglementer la circulation de ces engins dans les stations françaises.

En outre, certains de nos problèmes sont communs. Ils exigent donc non seulement un échange d'information, mais encore une action commune sur le plan pratique. La pollution du lac Léman me paraît être une bonne illustration de cette action ; en 1970 un accord est intervenu, au terme duquel les représentants de nos deux pays au sein de la commission internationale sur le lac Léman ont proposé un engagement financier de 5 millions de francs pendant cinq années pour l'étude des problèmes de la pollution dans le lac. Cet accord important a été signé entre les deux gouvernements et il concerne éventuellement l'équipement du Bassin Lémanique en station d'épuration.

D'une manière générale, la politique d'uniformisation des normes n'en est actuellement qu'à ses débuts, car elles soulèvent d'importantes questions touchant à la fois aux plans technique et économique.

Au delà donc de cette coopération technique, il s'agit en premier lieu d'animer une information réciproque entre les pays.

Et si, comme je le pense, « être informé » veut dire d'abord savoir ce qui se passe dans le monde, l'initiative prise par la « Revue économique franco-suisse » revêt une utilité particulière.

En saisissant l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui d'ouvrir, par cet éditorial, un tel dossier, je souhaitais indiquer d'abord l'esprit dans lequel travaille le Ministre français chargé de la Protection de la Nature et de l'Environnement, souligner ensuite l'intérêt des articles que doit contenir ce document, encourager enfin très sincèrement ceux qui militent par dessus les frontières, à chaque échelon, en faveur de la qualité de la vie.

Robert POUJADE.